

Correction erreur matérielle,
Le 28/04/2026

AR Prefecture

046-214602963-20260424-2026_41BIS-DE
Reçu le 28/04/2026



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 AVRIL 2026**

Convocation le 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique LABRANDE, maire de la commune.

Étaient présents : Messieurs Rémy BRÉJAUDE, Marcel CHIAPELLO, Fabrice COURTIOL, José TRÉMAUVILLE, Mesdames Nathalie CHOULET, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Annick MACHABERT et Françoise PAUVRET

Étaient absents : Guillaume BACCON, Dominique Andrieu qui donne procuration à CHOULET Nathalie

Secrétaire de séance : MACHABERT Annick

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES
COMMUNES DE LA VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE ET DE LA COMMUNE DE
SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT**

Le maire rappelle que conformément à l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de désigner des membres pour le suivi des services de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble et de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer :

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Conseil Communautaire	Véronique LABRANDE	Marcel CHIAPELLO
Affaires sociales	Véronique LABRANDE	Marcel CHIAPELLO
Développement économique, du numérique et des zones d'activités	Rémy BRÉJAUDE	Guillaume BACCON
Tourisme et communication	Dominique ANDRIEU	Annick MACHABERT Rémy BRÉJAUDE
Culture	Marcel CHIAPELLO	Guillaume BACCON
Voirie et réseaux divers	Fabrice COURTIOL	Véronique LABRANDE
Gestion des déchets et assainissement	Nathalie CHOULET	Ghislaine GALTAUD
Enfance, jeunesse et petite enfance	José TRÉMAUVILLE	Ghislaine GALTAUD

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Annick MACHABERT

Fait et délibéré en séance publique, les jours
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 27/04/2026
Le Maire, Véronique LABRANDE



SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 24 avril 2026
Le Maire, Véronique LABRANDE